



VILLENEUVE-SUR-LOT  
Direction de la Communication

# Communiqué

Jeudi 15 octobre 2020

## Conseil Municipal des Enfants Élections le 16 octobre

Être élu au Conseil Municipal des Enfants, c'est représenter les enfants de son école, apporter ses idées pour la Ville, découvrir le rôle d'un élu, participer aux manifestations locales, réaliser et vivre des projets. C'est ce à quoi se préparent les candidats au CME qui viennent de rédiger leur profession de foi.

Leurs camarades de CM1 et CM2 sont invités à exprimer leur vote le **vendredi 16 octobre** dans chaque école. Des élections qui se dérouleront comme celles des « grands » : vote à bulletin secret, isolement, urnes, dépouillement...

Deux rendez-vous sont à noter sur les agendas des nouveaux élus :

- une première réunion d'information sur le fonctionnement de cette instance le mercredi 4 novembre à 19h, à la Maison de la Vie Associative en présence des parents qui le souhaitent et des directeurs d'école.
- le séminaire d'intégration du Conseil Municipal des Enfants qui aura lieu le samedi 14 novembre, de 14h à 17h, à l'accueil de loisirs Nelson Mandela.

**A noter** : Patricia Suppi, adjointe à la réussite éducative, à la jeunesse et à la formation assistera aux élections du CME à l'école élémentaire Clément-Marot à 14h.

### ***Pour mémoire :***

Initié en 2002, le CME répond à trois objectifs principaux : créer un espace d'expression pour les enfants, les faire participer à la vie démocratique locale, mais surtout, les sensibiliser au rôle de citoyen en les amenant, par un travail pratique, à dépasser les intérêts personnels et avancer vers l'intérêt général. Les 34 jeunes conseillers siègent pendant 2 ans.